

" Pardonnez moi, monsieur, de m'être laissé entraîner, on pourrait dire, bien loin hors des questions que vous me faites l'honneur de m'adresser, mais on ne me saura pas mauvais gré de dire aujourd'hui toute ma pensée, et de vous mettre par là en état de mieux juger de l'opportunité des travaux commencés et de ceux qui restent à faire dans l'intérêt de la colonisation.

" Pour juger des pouvoirs d'eau extraordinaires de St. Ferréol, il suffit de faire observer que nous avons, dans notre simple petite paroisse, quatre moulins actuellement en opération, un à farine, un à carder la laine et deux à scier, sur trois rivières différentes, et cependant situés tous quatre sur le chemin royal, sur un espace d'une lieue et demie. Remarquez que ces trois rivières ne sont que les tributaires de la rivière Ste Anne qui borne la paroisse au sud, et que cette dernière présente elle seule, sur différents points, les plus grands pouvoirs d'eau, remarquable qu'elle est par ses chûtes admirables qui nous attirent si souvent même des visiteurs de pays étrangers. Un 3ème moulin à scie est en construction au 2ème rang, vers lequel doit s'ouvrir au printemps prochain une route nouvelle, à la demande des nouveaux habitants de cette concession.

" Nous avons une magnifique carrière de pierre à chaux, capable de fournir la chaux à la construction d'une ville, très facile à exploiter dans les écores de la Rivière LaRose, au sud ouest de la paroisse, sur le chemin royal. Trois fourneaux en font une quantité considérable chaque année, et la facilité de ce procurer le bois permet de la donner à 3s. la barrique. Espérons que l'amélioration de nos côtes en fera augmenter le débit en même temps que le prix sur la place.

" Pour les 15 ou 16 arpents commencés et non parachevés, peut être qu'une soixantaine de louis nous mettraient en état de faire quelque chose de durable. Je vous fais observer que des gardes-corps, sur une étendue de 5½ arpents, sont à faire.—Ce qui reste à faire de plus important ensuite, ce sont trois autres côtes et deux ponts d'une quarantaine de pieds chacun.—L'amélioration d'une de ces côtes surtout est de toute nécessité; elle est très mauvaise et demande d'être détournée sur une partie de sa longueur. Sans cela nous n'aurions qu'un pas de fait vers ces superbes terres qui semblent attendre avec impatience des bras vigoureux. Il serait bien difficile de dire le coût de ces derniers ouvrages, surtout avant que le tracé des côtes soit donné.

" Peut être qu'un couple de cents louis feraient quelque chose de convenable.

" Maintenant si la législature accordait les fonds nécessaires pour relier le Chemin des Caps avec les terres en question par un pont sur la rivière Ste. Anne, vis-à-vis de la Petite Montagne, on verrait le défrichement prendre tout à coup un élan tout nouveau dans ces deux localités. Le transport des bois de charpente, impossible jusqu'ici par nos côtes, telles qu'elles étaient et tel qu'il y en a encore aujourd'hui, pourrait alors s'exécuter facilement, et c'est ainsi que la cause du commerce et de la colonisation serait grandement servie.

" Je ne suis que depuis deux ans à St Ferréol; et, à ce qu'il me paraît, la population aurait augmenté d'un tiers depuis six ans peut-être, veuant des paroisses voisines et se portant vers la vallée dont je vous ai donné la description. Il ne manquerait ici que l'encouragement—Levons l'obstacle en rendant facile l'accès à ces superbes forêts, et nous verrons bientôt les jeunes gens au lieu d'aller s'entasser dans les Faubourgs de Québec, pour n'être plus souvent que de misérables charretiers, ou de s'enfuir chez l'étranger et perdre ainsi la foi de leurs pères et leur nationalité, nous les verrons dis-je venir en masse de toutes les paroisses de la côte Beaupré et de l'Île d'Orléans, dont la population est trop dense aujourd'hui, et protégés d'une législature éclairée, s'établir voisins de leurs pères, demeurant fidèles aux traditions de la famille et bénissant alors du profond de leur cœur les protecteurs généreux qui les auront guidés